

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE FRÈRE ALEXIS

Tous les lecteurs du *Bulletin* connaissent le nom de l'auteur des nombreux bilans géographiques et historiques, parus dans l'organe de notre Société. Une lettre vient de nous apprendre qu'il est mort le 11 novembre à Grand Bigard, près de Bruxelles. M. Jean-Baptiste Gochet est né dans la province de Namur, le 1^{er} janvier 1835, d'une famille profondément chrétienne. Après avoir terminé les cours professionnels de l'école St-Berthuin, de Malonne, et mené pendant plusieurs années la vie d'agriculteur et de brasseur, il se sentit appelé à la vocation religieuse et il entra dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Après son noviciat, il fut nommé professeur à Carlsbourg, où il enseigna pendant longtemps les sciences naturelles, l'agronomie et la géographie. Doué de brillantes facultés, il s'adonna avec passion à l'étude de la géographie, dont il devait par ses travaux révolutionner l'enseignement. Il publia bientôt une *Méthodologie de géographie* logique, simple et complète; puis, des cartes murales à la fois hypsométriques et bathymétriques, qui recueillent d'emblée les applaudissements des hommes de science. Ce sont les premières cartes de ce genre qui aient existé. Dans son *Dictionnaire de pédagogie*, M. Buisson déclare « qu'il ne connaît pas de meilleur système » de croquis cartographiques « que celui du Frère Alexis ». Les nombreuses appréciations de ce genre et les distinctions obtenues dans les expositions et les congrès disent assez la grande perte que viennent de faire les sciences et l'Institut des Frères dans la personne du Frère Alexis, que M. le professeur Horner avait en grande vénération et qui daignait ne pas refuser au *Bulletin* le précieux appui de sa collaboration à la fois si appréciée et si désintéressée.

R. I. P.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé M^{lle} Marie Bugnet, à Saint-Aubin, institutrice à l'école inférieure mixte de Vaulruz; M^{lle} Marie Sieber, à Enney, institutrice à l'école mixte de la Valsainte.

Sont nommées institutrices des écoles ménagères : de Marsens, M^{lle} Angèle Reichlen, à La Tour-de-Trême; du Crêt, M^{lle} Marguerite Menoud, à La Joux; de Semsales, M^{me} Rosa Emmenegger, à Semsales.

— Les communes de Saint-Antoine et de Chevrilles sont autorisées à prélever un impôt scolaire, et celle de Villargiroud à procéder à une vente d'immeuble.

— Le dédoublement de la classe inférieure des filles allemandes du quartier de l'Auge est ratifié.

— M^{lle} Marie Eicher est nommée institutrice aux écoles allemandes de la ville de Fribourg, et la classe nouvellement créée lui est attribuée.

— † *M. Charles Rey*. — Le corps enseignant fribourgeois vient de perdre l'un de ses jeunes membres. M. Charles Rey n'était âgé que de 26 ans. Originaire de Granges-de-Vesin, mais domicilié au Crêt, il entra en l'année 1902, à l'Ecole Normale de Hauterive, où il fit de brillantes études. Les quatre années qu'elles durèrent, il occupa toujours au catalogue le premier rang, qu'il ne céda jamais à aucun de ses condisciples. Après avoir obtenu son brevet d'instituteur, il fut nommé à Cottens, où il répondit aux espérances que l'on avait fondées sur lui. Par son application au travail et l'accomplissement régulier de ses fonctions, il mérita la confiance de ses maîtres et la considération des habitants de la commune. Il devint le gendre de M. le député Margueron et il était en état de remplir une belle carrière, lorsqu'il fut atteint de phtisie pulmonaire. Bientôt, la maladie fit de tels progrès, qu'elle plongea dans le deuil une jeune femme et un enfant. Les funérailles eurent lieu à Autigny le 15 novembre dernier. En tête du cortège funèbre marchaient les garçons de l'école; puis le P. Alexis, Messieurs les chapelains de Cottens et de Chénens, M. l'inspecteur Perriard et une quarantaine d'instituteurs. La Cécilienne d'Autigny s'y trouvait aussi presque au complet et la population de Cottens était fortement représentée. L'office funèbre a été célébré par M. le curé Gachoud. Les instituteurs du IV^{me} arrondissement ont exécuté la belle messe de *Requiem* de Piel. A la fin du service religieux, les instituteurs de la Sarine ont chanté l'*Adieu*, de Mendelssohn.

— Le 15 novembre a eu lieu à Fribourg la fête de l'inauguration des cours universitaires. A 9 heures, les corps académiques ont assisté à la messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée par Mgr. Bonnefoy, archevêque d'Aix. M. Nunlist, curé de Berne, a prononcé une émouvante allocution sur les devoirs religieux des étudiants. Il a rappelé à ceux-ci les légitimes

espoirs que mettaient en eux leurs familles, l'Eglise, la Patrie. Il a démontré que la religion fortifiait et ennoblissait le patriotisme. Et il a présenté à son auditoire, dans une superbe péroraison, l'idéal de l'étudiant catholique, pieux, savant, modeste et reconnaissant, tel que doit le former l'*Alma Mater* de Fribourg.

On s'est rendu ensuite à la Grenette, pour la séance d'inauguration. Au premier rang des invités figuraient Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève; Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix; le R^{mc} Abbé des Cisterciens d'Oelenberg, P. François Strunk; Mgr Esseiva; S. A. le prince Maximilien de Saxe; M. Bègue, chancelier épiscopal; M. Diesbach, président du Grand Conseil; MM. les conseillers d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, Deschenaux, Torche et de nombreux membres du Grand Conseil. M. Brunhes, Recteur sortant de charge, a passé en revue l'année universitaire écoulée, qui a apporté à notre Université un accroissement de forces et de prestige. Le R. P. Zapletal, nouveau Recteur, a pris possession de ses fonctions. Il a traité, dans son discours inaugural, de l'étude exégétique de l'Ancien Testament. Enfin, Mgr l'Archevêque d'Aix a adressé à l'Université de Fribourg un cordial salut et Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève a exprimé en un langage paternel son affection et ses vœux pour l'Université.

Au commers organisé le soir aux Charmettes, le P. Zapletal, recteur de l'Université, prononça un discours où il fit revivre les étudiants égyptiens d'il y a quatre mille ans, traça leur plan d'études, résuma la sévère pédagogie de leurs maîtres, compara les disciplines de l'enseignement d'alors avec celles d'aujourd'hui, pour montrer l'immense supériorité des étudiants actuels sur leurs devanciers de l'antique Egypte. Avec un rare bonheur d'expression, qui suscita d'enthousiastes bravos, le P. Zapletal énuméra les avantages dont jouissent les disciples des muses de notre *Alma Mater*, et dont le principal, proclama l'orateur, est d'être les hôtes si bien venus de la bonne ville de Fribourg.

D'autres toasts encore furent prononcés, entremêlés de chants et de morceaux de la *Landwehr*, à laquelle l'auditoire fit justement fête.

Tessin. — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la création d'un impôt spécial destiné à fournir les fonds nécessaires (200,000 fr.) à l'amélioration de la condition des instituteurs primaires et, en général, des conditions scolaires.

Grisons. — L'assemblée des délégués de l'Association des instituteurs grisons a décidé de procéder à la revision de sa caisse de secours. Suivant les nouvelles dispositions, des pen-

sions de 50 à 500 fr. seront payées, selon le nombre des années de service, soit au retraité, soit à la veuve et aux orphelins. La prochaine assemblée aura lieu à Poschiavo.

Le congrès des instituteurs qui a suivi l'assemblée des délégués comptait 250 participants. Le D^r Waler, de Coire, et le D^r Bætschi ont lu des exposés sur la protection de l'enfance. Il a été décidé d'adresser une requête à l'autorité cantonale pour demander la création d'un asile pour les enfants abandonnés.

Saint-Gall. — *Le traitement des instituteurs.* — Le Grand Conseil du canton de Saint-Gall a étudié la question de l'augmentation des traitements des instituteurs. Le rapport du Président est des plus intéressants. Nous en extrayons les quelques données que voici :

Si beaucoup de jeunes gens bien doués et d'instituteurs capables quittent la carrière de l'enseignement, la faute en est en grande partie aux traitements infimes des instituteurs de ce canton. Tandis que les particuliers et les administrations fédérales payent à leurs employés, dont les capacités ne sont souvent de loin pas si grandes que celles requises pour l'enseignement, des salaires parfois très élevés, sur environ 100 instituteurs saint-gallois, 35 ont 1,400 fr. ; 2 ont 1,450 fr. ; 61 ont 1,500 fr., et 2 seulement dépassent cette somme.

Actuellement les traitements minima dans quelques cantons suisses seraient : Vaud 1,600 fr. (plus 6 augmentations de 100 fr.) ; Soleure 1,600 fr., avec 5 augmentations de 100 fr. tous les 4 ans ; Schaffhouse 2,000 fr. avec 5 augmentations de 100 fr. tous les 4, 8, 12, 16 et 20 ans de service.

La Commission du Grand Conseil de Saint-Gall, à l'unanimité, propose de fixer le minimum pour le canton de Saint-Gall à 1,700 fr., et de prévoir une quatrième augmentation. Cette augmentation occasionnerait une dépense annuelle de 31,000 fr.

Espérons que nos chers collègues saint-gallois pourront bientôt profiter de ces améliorations.

France. — D'après le dernier volume de *Statistique de l'enseignement primaire*, près de 13,000 écoles officielles, en France, n'ont même pas 20 élèves. Tel est le chiffre avoué. En réalité, note le *Petit Journal*, il faut compter au moins 17,000 écoles officielles dans ce cas. Ainsi, sur 36,000 communes, presque la moitié n'ont presque pas d'élèves. Certaines n'en ont guère plus de cinq, et d'autres pas du tout : l'instituteur, pour justifier cependant son existence, fait venir de loin ses neveux et cousins pour garnir les bancs de la classe. On aurait pu se dispenser de construire une école sur quatre. Cela

eût fait une assez jolie économie au budget, si l'on songe que le prix moyen d'une école est de 30,000 fr., sans compter les 29 millions que coûtent les instituteurs, qui parlent à des murailles.

Angleterre. — On affirme qu'il y a actuellement plus de 5,000 instituteurs sans emploi et dans la misère. Ils ont formé une Ligue et dans une lettre adressée aux journaux, ils protestent contre la législation anglaise, qui permet à des personnes sans aucun diplôme de se consacrer à l'enseignement. Les protestataires affirment qu'il y a en Angleterre plus de 20,000 instituteurs et institutrices à qui on n'a jamais demandé autre chose que leur... certificat de vaccination. Ils protestent également contre le trop grand nombre des élèves admis dans une seule classe. Il y a à Londres 2,000 classes qui comptent plus du maximum légal de 60 élèves — ce qui est déjà énorme. Dans le Derbyshire, certaines écoles comptent jusqu'à 117 élèves pour lesquels il n'y a qu'un seul instituteur. Les protestataires citent de nombreux exemples d'instituteurs et d'institutrices travaillant pour des salaires de famine, non seulement dans l'enseignement, mais encore dans les professions les plus diverses. C'est ainsi que certaine institutrice gagne son pain comme gouvernante à raison de huit shillings par semaine. Telle autre écrit des adresses pour lesquelles on la paie trois francs le mille. Tel instituteur a dû s'engager chez un peintre en bâtiment; tel autre travaille pour vingt-cinq francs par semaine chez un menuisier. Enfin, deux institutrices diplômées gagnent leur vie en vendant du cirage.

— Le problème de l'éducation des enfants arriérés préoccupe les autorités scolaires anglaises. Une colonie spéciale vient d'être fondée à Landlebridge pour cette catégorie d'écoliers. « Près de 200 garçons et filles vivent dans cette colonie : il y a trois maisons, une école pour les petits garçons, une école pour les petites filles, deux fermes où habitent les garçons les plus âgés; une grande maison de campagne où résident les plus âgées des filles; des terres, de magnifiques jardins. C'est une véritable exploitation agricole. Les élèves sont entourés de tous les soins nécessaires; leur santé et leur tenue sont excellentes; ils apprennent la vannerie, le cannage des chaises; on enseigne aux garçons comme aux filles à tricoter, coudre, repriser. »

